
DÉCOUPAGE MORPHOLOGIQUE 2025

MISE À JOUR ET ÉVOLUTION DEPUIS CELUI DE 2021

Jérôme Bertrand (DMT)

Version du 2 septembre 2026



L'INSTITUT
PARIS
REGION

Définition des secteurs morphologiques

Rappel des critères et des intitulés des six secteurs :

- 1 : Les communes très fortement urbanisées et très denses
($TU \geq 95\%$ et $DH \geq 300 \text{ ind/ha}$)
- 2 : Les communes fortement urbanisées et denses
($TU \geq 80\%$ et $DH \geq 100 \text{ ind/ha}$)
- 3 : Les communes majoritairement urbanisées et moyennement denses
($TU \geq 65\%$ et $DH \geq 30 \text{ ind/ha}$)
- 4 : Les communes urbaines moyennement denses
($DH \geq 30 \text{ ind/ha}$ et $AH \geq 5\,000 \text{ ind}$)
- 5 : Les autres communes urbaines
(Les autres communes appartenant à une unité urbaine)
- 6 : Les communes rurales
(Les communes hors unité urbaine)

TU : Taux d'espaces urbanisés [surface Mos urbains* / (surface totale – surfaces boisées et en eau)]

DH : Densité humaine [activité humaine / (surface Mos urbains construits** – surface en chantier)]

AH : Activité humaine, soit le nombre d'habitants et d'emplois (nombre d'individus)

ind/ha : nombre d'individus par hectare

* : du poste 13 au poste 79 du Mos 2025

** : du poste 28 au poste 78 du Mos 2025

Le traitement des limites de seuil :

- pour le taux d'urbanisé, la tolérance est fixée à un point de pourcentage.

- pour la densité urbaine, la tolérance est fixée à un individu à l'hectare.

- pour l'activité humaine, la tolérance est fixée à 50 individus.

Les données sources et les évolutions

Les unités urbaines :

- Les unités urbaines ont été redéfinies par l'INSEE en 2020 avec en référence la population connue au recensement de 2017. Les unités urbaines utilisées sont celles issues de la géographie administrative du territoire au 1^{er} janvier 2026.

Les communes :

- Deux communes nouvelles ont vu le jour depuis 2021 : au 1^{er} janvier 2024, Commeny en fusionnant avec Gouzangrez et au 1^{er} janvier 2025, Saint-Denis en fusionnant avec Pierrefitte-sur-Seine. Le découpage communal utilisé passe alors de 1 287 communes en 2021 à 1 285 en 2025.

L'emploi et la population :

- L'emploi de l'exploitation complémentaire et la population municipale de l'exploitation principale sont issus du recensement de la population de l'INSEE de 2023.

L'urbanisation :

- Le taux d'espace urbanisé et les surfaces urbaines construites, nécessaires au calcul de la densité urbaine, ont été calculés à partir des données du Mos de 2025 (v1), produit par L'Institut Paris Region. Compte tenu des changements de nomenclature du Mos 2025, le découpage morphologique 2021 a également fait l'objet d'une mise à jour avec le Mos 2021 actualisé, permettant d'observer les évolutions avec des sources de données comparables. 19 communes du découpage 2021 ont ainsi connu des modifications de secteurs.

Changements observés entre 2021 et 2025

Seulement 23 changements de secteurs morphologiques :

- 10 communes concernées par un changement lié à l'évolution de la densité urbaine
- 7 communes concernées par un changement lié à l'évolution de l'activité humaine
- 6 communes concernées par un changement lié à l'évolution du taux d'urbanisation
- 11 communes ont changé de secteur mais en limite de seuil en 2025.
- Une seule commune est dorénavant affectée à un secteur moins dense (elle était en limite de seuil en 2021).

Nb Commune	Découpage 2021						
Découpage 2025	1	2	3	4	5	6	Total
1	31						31
2		101	4				105
3			192	6	4		202
4				93	8		101
5			1		224		225
6						621	621
Total	31	101	197	99	236	621	1285

Note de lecture : 8 communes étaient affectées au secteur 5 en 2021 et sont passées au secteur 4 en 2025.

Changements observés entre 2021 et 2025

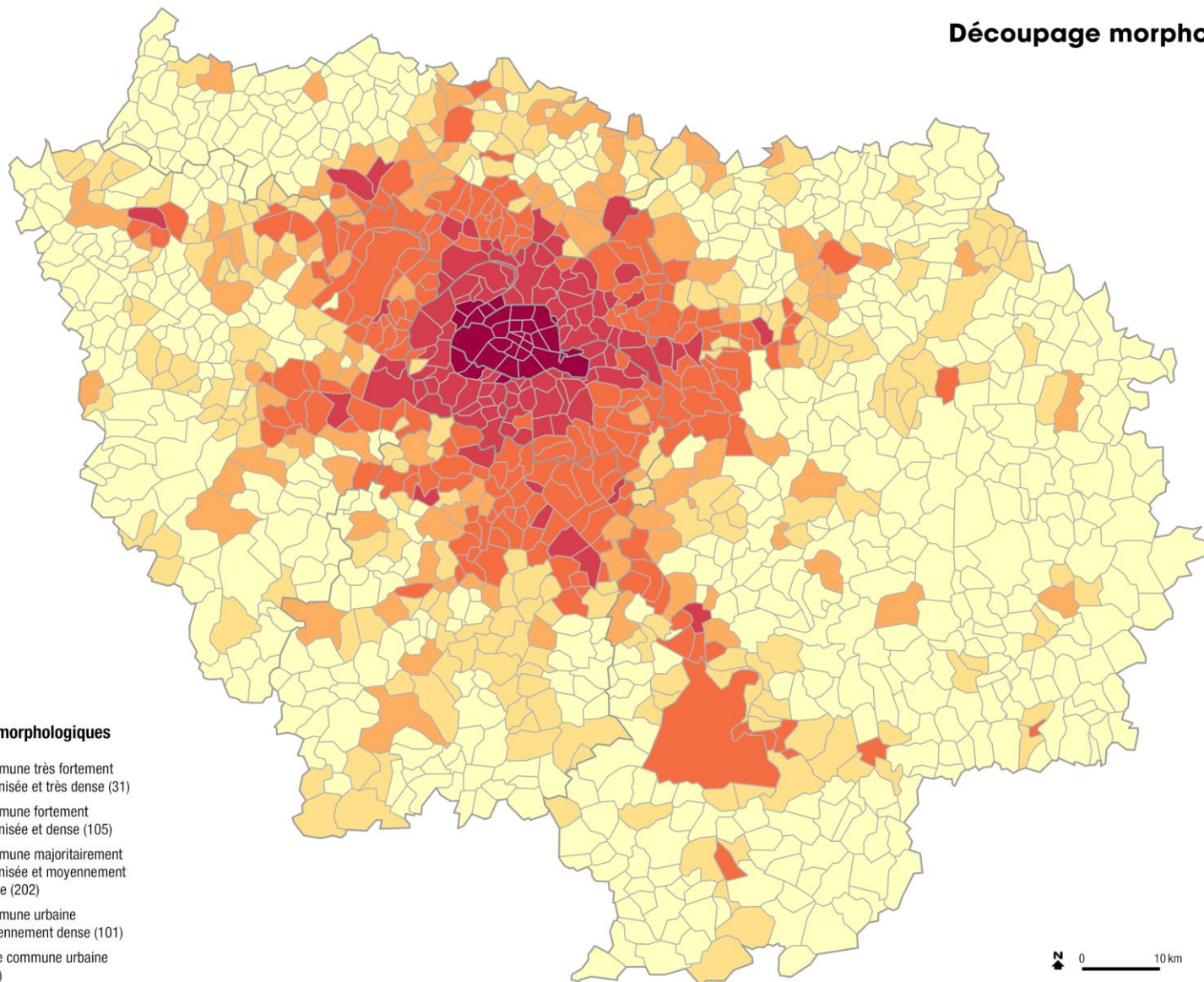
Détail des changements par commune :

Nom de la commune	Changement	Cause de l'évolution
Marnes-la-Coquette	de 3 à 5	Densité humaine en baisse, en limite de seuil en 2021
Chevry-Cossigny	de 5 à 4	Activité humaine en hausse
Guignes	de 5 à 4	Activité humaine en hausse
Chauconin-Neufmontiers	de 5 à 4	Activité humaine en hausse, en limite de seuil
Rubelles	de 5 à 4	Activité humaine en hausse
Maurecourt	de 5 à 4	Activité humaine en hausse
Villiers-Saint-Frédéric	de 5 à 4	Activité humaine en hausse, en limite de seuil
Frépillon	de 5 à 4	Activité humaine en hausse
Marly-la-Ville	de 5 à 4	Densité humaine en hausse
Livry-sur-Seine	de 5 à 3	Densité humaine en hausse, en limite de seuil
Pomponne	de 5 à 3	Densité humaine en hausse
Thomery	de 5 à 3	Densité humaine en hausse, en limite de seuil
Linas	de 5 à 3	Densité humaine en hausse, en limite de seuil
Achères	de 4 à 3	Taux d'urbanisation en hausse, en limite de seuil
Buchelay	de 4 à 3	Taux d'urbanisation en hausse
Lisses	de 4 à 3	Taux d'urbanisation en hausse
Mennecy	de 4 à 3	Taux d'urbanisation en hausse, en limite de seuil
Coubron	de 4 à 3	Taux d'urbanisation en hausse, en limite de seuil
La Queue-en-Brie	de 4 à 3	Taux d'urbanisation en hausse, en limite de seuil
Chessy	de 3 à 2	Densité humaine en hausse, en limite de seuil
Corbeil-Essonnes	de 3 à 2	Densité humaine en hausse, en limite de seuil
Thiais	de 3 à 2	Densité humaine en hausse
Villiers-sur-Marne	de 3 à 2	Densité humaine en hausse

Découpage morphologique 2025

Secteurs morphologiques

- Commune très fortement urbanisée et très dense (31)
- Commune fortement urbanisée et dense (105)
- Commune majoritairement urbanisée et moyennement dense (202)
- Commune urbaine moyennement dense (101)
- Autre commune urbaine (225)
- Commune rurale (621)



N 0 10 km

© L'INSTITUT PARIS REGION 2026
Sources : Institut Paris Region 2026 ; Insee RP 2023



Chiffres-clés par secteur morphologique 2025

Secteurs morphologiques 2025	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Part de la population régionale	Nombre d'emplois	Part de l'emploi régional	Surface en hectare	Part de l'espace régional	Taux moyen d'espaces urbanisés	Densité humaine moyenne
Communes très fortement urbanisées et très denses	31	2 741 991	22,0%	2 419 680	39,7%	13 799	1,1%	99,8%	500,4
Communes fortement urbanisées et denses	105	4 444 574	35,7%	1 972 783	32,4%	63 260	5,2%	97,0%	149,3
Communes majoritairement urbanisées et moyennement denses	202	3 402 323	27,3%	1 151 593	18,9%	157 540	13,1%	85,5%	67,0
Communes urbaines moyennement denses	101	919 376	7,4%	299 652	4,9%	114 888	9,5%	41,3%	47,0
Autres communes urbaines	225	516 362	4,1%	146 250	2,4%	212 017	17,6%	27,9%	23,6
Communes rurales	621	438 441	3,5%	97 408	1,6%	644 959	53,5%	11,9%	16,1
Espace régional	1285	12 463 067	100,0%	6 087 366	100,0%	1 206 463	100,0%	32,6%	89,0